

Travailler au Centre Hospitalier

Une politique Ressources Humaines

"La politique du Centre Hospitalier de Mont de Marsan s'inscrit dans un professionnalisme quotidien, soucieux de garantir aux collaborateurs un cadre de travail efficace et en adéquation avec leurs activités. L'établissement s'engage à mettre en œuvre une politique de déroulement de carrières ainsi qu'une politique de formations efficaces.

Notre vision consiste à développer ensemble les compétences qui permettent la meilleure prise en charge possible des patients.

Intégrer notre structure, c'est permettre d'exprimer le potentiel de chaque professionnel et de progresser en permanence.

Nous rejoindre, c'est entrer dans un centre hospitalier qui s'appuie sur la confiance et le plaisir de travailler en commun."

Le Directeur Chargé des Ressources Humaines



► **Secrétariat de la Direction des Ressources Humaines**

Ouvert de 8h00 à 18h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à 16h00 le vendredi
direction.rh@ch-mdm.fr

► **Secrétariat de la Direction des Affaires Médicales**

Ouvert de 8h15 à 18h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à 17h00 le vendredi
affaires-medicales@ch-mdm.fr

Un cadre d'exercice accueillant et motivant

Vous trouverez au sein des services de nombreux métiers permettant de répondre à vos aspirations et à vos projets professionnels.

Conformément à la politique sociale de l'établissement, l'ensemble des équipes et des cadres se mobilise pour préparer et accompagner votre accueil et votre intégration.

Un accompagnement professionnel et social

Au Centre hospitalier de Mont de Marsan, des accompagnements professionnels et personnels sont mis en œuvre :

- La direction des ressources humaines pour le personnel paramédical, administratif et technique et la direction des affaires médicales pour le personnel médical sont disponibles et à l'écoute.
- Des actions de formation initiale ou continue, collectives ou individuelles, spécialisées en études promotionnelles
- Une assistante sociale du personnel à disposition qui facilite vos démarches
- Un Comité d'œuvres Sociales et une association du personnel proposant de nombreuses prestations, notamment familiales
- Une crèche collective hospitalière opérationnelle le jour et une crèche familiale hospitalière pouvant accueillir des enfants jour et nuit
- Un parc de logements loués temporairement au personnel qui facilite leur prise de poste
- Un restaurant du personnel ouvert 7 jours / 7

DOCUMENTS UTILES

 Livret d'accueil du personnel

40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : Contact

<http://www.ch-mt-marsan.fr/emplois-et-formations/travailler-au-centre-hospitalier-305.html>